

Mieux connaître la situation des étrangers à Paris

Les chiffres clés

436 000 immigrés¹ à Paris,
soit une augmentation de 12,4 %
depuis 1999

328 000 étrangers

20% de la population totale est
immigrée : « à Paris, 1 habitant
sur 5 est immigré »

110 nationalités sont représen-
tées à Paris

29% des habitants des quartiers
politique de la ville sont immigrés
(français ou étrangers)

En France, **un étranger sur dix**
habite Paris

¹ Au sens de l'INSEE, une personne immigrée est une personne née à l'étranger sous une nationalité étrangère mais qui a pu acquérir la nationalité française.

La question de l'intégration des populations étrangères, en France, renvoyait - jusqu'à une époque récente - à des politiques nationales relatives aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers ou d'accès à la nationalité. Les évolutions constatées dans les trajectoires migratoires qui se traduisent notamment par une installation durable des populations immigrées ont conduit à une transformation des enjeux et des pratiques.

La responsabilité des actions devant favoriser l'intégration des populations étrangères dans la société française devient de plus en plus un enjeu local. La Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration a lancé diverses études afin de mieux connaître les situations et ainsi mieux prendre en compte les attentes et les aspirations des Parisiens d'origine étrangère à Paris.

Les résultats du nouveau recensement de la population apportent une vision actualisée au 1^{er} janvier 2006 de la population étrangère et de la population immigrée à Paris et dans l'ensemble régional.

Rappelons que selon la définition qu'en donne l'Insee, la notion d'étranger fait référence à la nationalité : est étranger toute personne qui n'a pas la nationalité française. La notion d'immigré, plus élaborée, fait référence à la fois à la nationalité et au pays de naissance. Est considérée comme immigrée toute personne née à l'étranger sous une nationalité étrangère. On reste donc toute sa vie immigré.

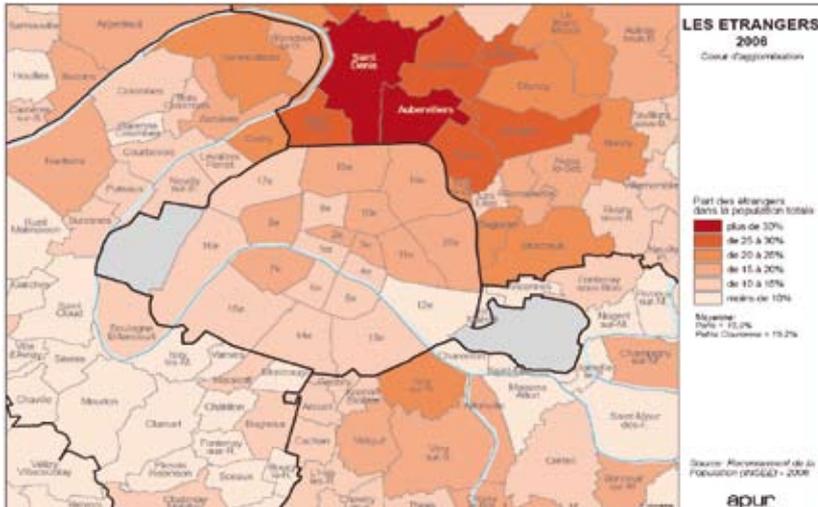
Très présente en Île-de-France, où son poids atteint 12,4% de la population totale, la population étrangère est surtout nombreuse à Paris (327 800 étrangers, 15% de la population) et en Seine-Saint-Denis (317 000 étrangers, 21% de la population).

Les nationalités représentées à Paris sont particulièrement diversifiées, ce qui atteste du rôle de plaque tournante que joue la capitale dans les échanges migratoires.

Quant à la population immigrée, son poids dans la population totale est passé à Paris de 18% à 20% entre 1999 et 2006. C'est une population qui se féminise et qui vieillit avec l'arrivée aux âges de retraite de générations d'immigration ancienne.



Part des étrangers à Paris (Source INSEE 2006)



Une population immigrée qui se féminise et qui vieillit

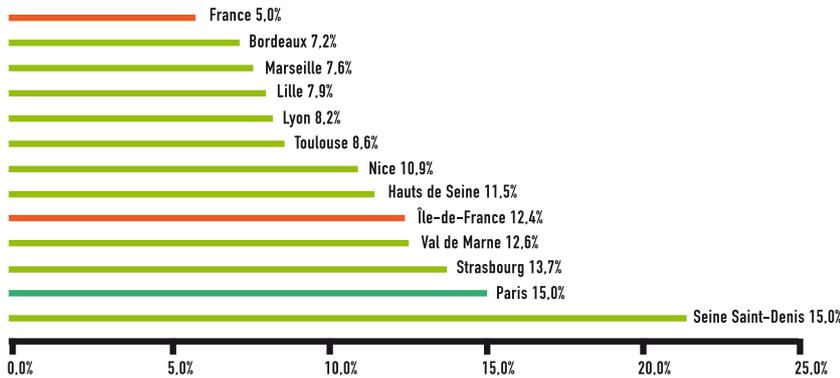
La population immigrée s'est longtemps signalée par une composition particulière, avec une prédominance d'hommes jeunes, mais ces caractéristiques sont en train de changer. La répartition hommes - femmes parmi les immigrés se rapproche de celle des non immigrés puisqu'en 2006, 52% des immigrés résidant à Paris sont des femmes.

Sur le plan de l'âge, le fait saillant est celui de la progression des immigrés de 60 ans et plus. Paris accueille 80 000 immigrés âgés de 60 ans et plus en 2006. Entre 1999 et 2006, leur nombre a augmenté plus vite que celui de l'ensemble des parisiens de 60 ans et plus, puisqu'il s'est accru de +2,5% par an sur la période (+12 000 immigrés de 60 ans et plus au total), alors que les 60 ans et plus dans leur ensemble ont connu une croissance de + 0,3% par an.

Les immigrés représentent désormais 20% des parisiens âgés de 60 ans et plus, ce qui correspond à leur poids dans la population totale, alors qu'ils étaient auparavant sous-représentés.

Les immigrés ayant participé aux principales vagues d'immigration arrivent maintenant aux âges de la retraite, et certains d'entre eux ont fait le choix libre ou contraint (droit aux prestations des retraites...) de rester vieillir à Paris, dans des conditions qui peuvent parfois être difficiles (précarité, isolement...).

Part des étrangers à Paris (Source INSEE 2006)



L'implantation géographique des étrangers par grands groupes de nationalités

La diversité des nationalités est l'une des grandes caractéristiques de la population étrangère à Paris. Plus précisément, trois particularités ressortent si l'on compare la population étrangère de Paris à celle de l'ensemble de l'Île-de-France :

- un poids moindre des nationalités d'Afrique (37% contre 47% au niveau régional),

- un poids des nationalités européennes très comparable (34% contre 33% au niveau régional) mais avec une sous représentation des portugais (-6 points) et une surreprésentation des autres nationalités de l'Union européenne à 27 (+7 points).

- Enfin, un poids plus important des "autres nationalités" (29% contre 21% au niveau régional), qui regroupent à Paris des personnes d'origine asiatique pour les trois-quarts et pour un quart, du continent américain.

Répartition par grands groupes de nationalités des immigrés et étrangers habitant à Paris en 2006

- Français de naissance
- Étrangers communautaires
- Étrangers : Africains
- Étrangers : Maghrébins
- Français par acquisition
- Étrangers : autres nationalités

